

**Aide au pilotage pédagogique**  
**Ecole élémentaire Jacques Prévert**  
**Terrasson-La Villedieu**  
**Circonscription de Sarlat Est Dordogne**

Fiche poste

## **CONTEXTE DE L'ÉCOLE**

L'école élémentaire Jacques Prévert fait partie du secteur de recrutement du collège de Terrasson qui constitue le Réseau d'Éducation Prioritaire de Terrasson. Sa structure se compose de 18 classes et 2 ULIS avec des CP et CE1 dédoublés. Cette école propose des Enseignements Internationaux de Langues Étrangères en turc et portugais aux élèves volontaires. Un directeur bénéficie d'une décharge de 100% d'enseignement.

Les liaisons inter-cycle et inter-degré sont importantes car la commune de Terrasson regroupe 3 écoles maternelles, 1 école élémentaire, 1 collège et 1 lycée.

L'équipe pédagogique se construira autour d'un nouveau projet d'école à la hauteur du secteur de collège dont le diagnostic pourra se mettre en œuvre dès l'an prochain en lien avec les autres écoles.

Dans le cadre d'un travail partenarial, le futur projet d'école sera un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite scolaire en cohérence avec le parcours culturel des élèves.

## **DÉFINITION DU POSTE ET DE LA MISSION**

Pour répondre aux missions de l'éducation prioritaire, de l'école inclusive et au contexte particulier de cette école, en complément de la direction bénéficiant d'une décharge de 100% d'enseignement, ce poste de direction bénéficiera à titre expérimental d'une aide au pilotage pédagogique à hauteur de 50% d'un ETP d'enseignant à partir de 2021/2022.

Cette aide à la direction contribuera à améliorer l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'à accroître la fluidité des parcours des élèves, à mieux prendre en compte leurs difficultés ainsi qu'à assurer la continuité des apprentissages tout au long du parcours dans l'école.

## **Compétences attendues**

1- L'enseignant assurant cette mission d'aide au pilotage pédagogique aura des compétences :

- **d'expertise pédagogique** pour impulser ou initier des réponses les plus adaptées aux besoins des élèves et des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture : soit par l'organisation pédagogique du service des enseignants, soit par l'initiation de dispositifs spécifiques, soit par l'organisation d'une réflexion pédagogique commune ;

- d'analyse des résultats des élèves au regard d'indicateurs ;

- d'élaboration et de conduite de rédaction collective d'un projet d'école centré sur les points d'amélioration repérés ;

- de conduite des dispositifs de suivi et de personnalisation des parcours (conseil de cycle, équipes éducatives) ;

- de mobilisation des ressources humaines autour des activités pédagogiques complémentaires, des stages de réussite et des compétences repérées (LV, numérique éducatif, sciences, histoire des arts) ;

L'enseignant aura également de fortes capacités

- de médiation, de communication, d'écoute et de gestion ;

- de prévention et de régulation des conflits ;

- de mutualisation et de capitalisation de l'expérience pédagogique et d'animation d'équipe.

2- Au regard des spécificités de l'école, l'enseignant assurant cette aide au pilotage pédagogique sera amené à :

- être ouvert aux innovations pédagogiques ;

- accompagner la mise en œuvre de projets pédagogiques mobilisant des partenariats, dans différents domaines (sciences, EAC, citoyenneté...) ;

- **favoriser la continuité GS/CP et ainsi que celle entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup> ;**

- travailler en équipe au sein du secteur de collège (avec le principal du collège Jules Ferry, avec les directeurs et enseignants des autres écoles du secteur, avec l'équipe de circonscription, avec la coordonnatrice du REP) ;

- développer les relations et la communication avec les partenaires : élus, familles, travailleurs sociaux, services municipaux et associations.

### **MODALITÉ D'AFFECTION**

Affectation incluse dans un poste de titulaire de secteur à titre définitif  
L'exercice à temps partiel est incompatible avec cette fonction.

### **ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION**

Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon.

### **MODALITE DE RECRUTEMENT**

Entretien devant une commission départementale composée de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un conseiller pédagogique.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter l'IEN de la circonscription.